

Le niveau de service météorologique

Jean-Jacques Blanchard

Direction du Transport Aérien
Mission du Ciel unique européen



Direction générale de l'Aviation civile

Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

AGENDA

1. **UNE ÉVOLUTION DU NIVEAU DE SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE D'AÉRODROME**
2. **UN RÉÉQUILIBRE EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ**
3. **DE L'ÉTUDE DE RÉFLEXION AU TRAVAIL DE MISE EN ŒUVRE**
4. **UN FUTUR SITE INTERNET CONTRIBUANT À L'AIDE À LA DÉCISION AVANT LE DÉPART**



UNE ÉVOLUTION DU NIVEAU DE SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE D'AÉRODROME

- ❑ Niveaux de service météorologique d'aérodrome minimum requis par le protocole technique DTA-MF (Bulletin Officiel du 10 mars 2015)
www.bulletin-officiel.developpement-durable.gouv.fr (NOR : DEVA1504556X)

N0 => *Nil*. Les usagers peuvent obtenir les informations météorologiques générales sur AEROWEB, OLIVIA et le kiosque téléphonique de Météo-France (0899701215)

N1 => *Observation locale* : Vent, Température, Pression, Visibilité

N2 => *Observation locale complète* : Vent, Température, Pression, Visibilité
Temps présent, Nuages, Point de rosée

N3 => *Observation locale complète* : prestations niveau de service N2, METAR H12 ou H24

- ❑ Application des dispositions réglementaires à l'origine de l'émergence de certaines zones dépourvues de METAR, dites « zones blanches »

UN RÉÉQUILIBRE EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ

- ❑ Convention Météo France – Exploitant d'aérodrome portant sur les services météorologiques à la navigation aérienne
 - Aérodomes non assujettis à la RSTCA
 - Décision du niveau de service météorologique (au moins égal au niveau minimum requis) relève exclusivement de l'exploitant d'aérodrome
- ❑ A l'écoute des exploitants d'aérodrome et des usagers de l'aviation légère, générale et d'hélicoptères
 - Etude de faisabilité déjà menée en 2012, sans aboutissement
 - Débats en Commission Aviation Légère du Conseil Supérieur de la Météorologie
- ❑ Mandat signé par le Directeur général de l'Aviation civile
 - « ... étudier, sur un aérodrome ciblé, le niveau du service météorologique à définir en fonction de la zone géographique à couvrir. Cette réflexion conduirait à élire certains « **aérodromes référents** » sur lesquels le service météorologique standard d'aérodrome à rendre serait supérieur au niveau minimum actuellement requis. »

=> Deux réunions en 2014 (28/3 & 30/6) avec les représentants de fédérations et d'associations, d'exploitants d'aérodrome, de Météo France et DGAC



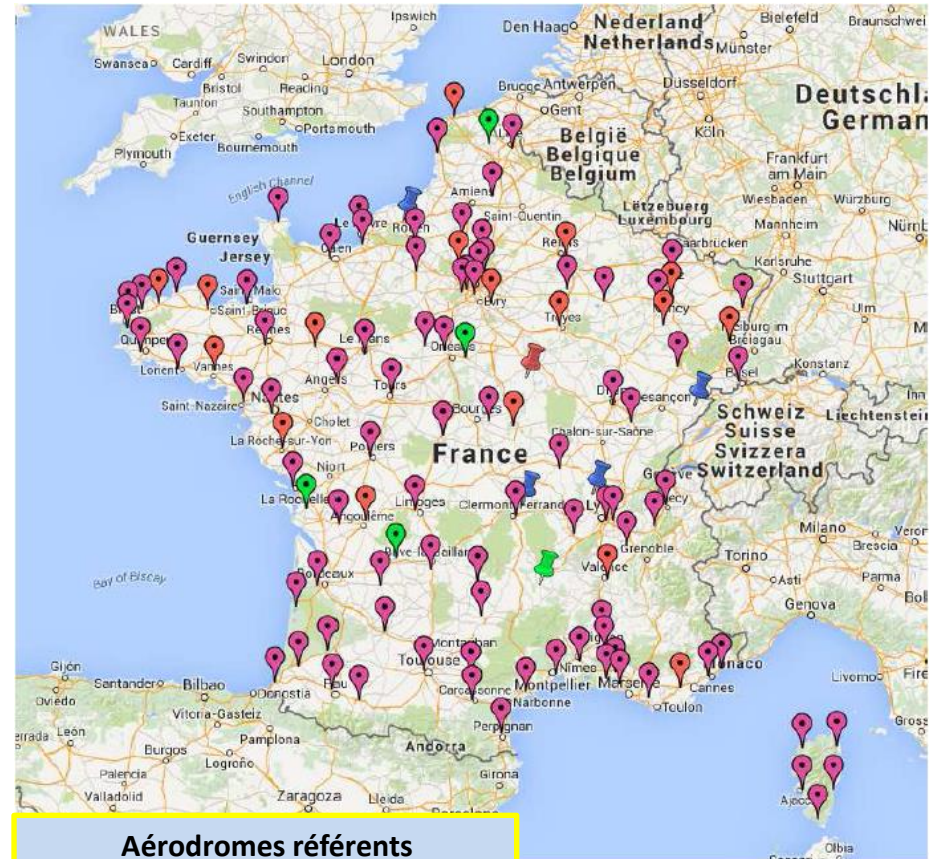
DE L'ÉTUDE DE RÉFLEXION AU TRAVAIL DE MISE EN ŒUVRE

4 « zones blanches » identifiées :

- Vallée du Rhône
- Vallée de la Saône
- Sud de la région parisienne
- Région de Dieppe

6 aéroports référents retenus :

- Le Puy (LFHP)
- Vichy (LFLV)
- Macon (LFLM)
- Montbéliard (LFSM)
- Auxerre (LFLA)
- Dieppe (LFAB)



Aéroports référents



Niveau de service = N3 H12 nuit



Niveau de service = N2



Niveau de service = N1 ou N0



Niveau de service \geq N4



Niveau de service = N3



Niveau de service = N2

UN FUTUR SITE INTERNET CONTRIBUANT À L'AIDE À LA DÉCISION AVANT LE DÉPART



METAR
température, vent,
pression, visibilité,
hauteur de nuage

RADOME NON AERO
température, vent,
pression, visibilité,
humidité, précipitations

Stations METAR
● **101 stations**

Stations RADOME NON AERO
★ **95 stations**
(dont 12 stations
avec Plafond)

